

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'AQUEDUC

Le service des travaux publics effectuera le rinçage du réseau d'aqueduc dans la semaine du **21 au 30 septembre**, ce qui pourrait occasionner de l'eau brouillée et des fluctuations de pression, et ce pour quelques jours.

Afin de mieux vous informer, peu avant le rinçage, une camionnette de la Municipalité circulera avec une sirène dans le secteur des rues où le rinçage sera fait dans les prochaines minutes. À partir de ce moment-là, vous ne devez pas prendre d'eau chaude car votre réservoir pourrait se vider. Une fois le rinçage de votre secteur terminé, vous devez laisser couler l'eau froide quelques minutes, jusqu'à ce que l'eau soit claire. Lorsque tout le réseau d'aqueduc sera rincé, les employés du service des travaux publics nettoieront le réseau d'égout.

Nous vous informons que vous devez prendre les précautions nécessaires pour éviter de tacher votre lessive, la Municipalité ne pouvant être tenue responsable.

Vous avez besoin d'un permis pour des travaux à votre propriété ?

Vous envisagez de faire des travaux de rénovation à votre résidence ou à votre chalet, vous penser agrandir ou même construire ? Vous mijoter vos idées déjà depuis quelques semaines ? Discutez-en donc, avec monsieur Pascal Sarrazin, responsable du service d'urbanisme, et ce dès le début de votre projet. Il saura vous rassurer sur la conformité des travaux projetés ou vous indiquera les normes à respecter, ainsi vous n'aurez pas de mauvaise surprise au moment où vous prendrez votre permis.

Centre d'accès communautaire INTERNET de Labelle

Situé en haut de la bibliothèque, les animatrices Tina, Josée vous attendent. Informez-vous au 686-3139. Des ateliers d'initiation à Internet ou en bureautique seront offerts bientôt. Vous pouvez aussi utiliser l'un des quatre ordinateurs pour vos propres recherches sur Internet ou autre. Venez vous ouvrir au monde !

APPEL D'OFFRES

POUR LA VENTE DE 2 CAMIONS

La Municipalité de Labelle met en vente deux camions usagés qui seront vendus sans garantie et sans les outils ou équipements qui se trouveraient présentement dans lesdits camions.

- **Fourgonnette Ford E-250** 1984, automatique, 4 pneus presque neufs et démarreur neuf ;
- **Camion Ford Ranger** 1984, 4 x 4, manuel, radiateur neuf, boîte en fibres de verre, 4 pneus d'hiver presque neufs

Toute personne intéressée à soumissionner peut rencontrer Giovanni Fiorio, directeur du service des travaux publics le jeudi 24 septembre à 13 h 30 au garage municipal, 8565, boulevard du Curé-Labelle, pour voir les camions.

Des soumissions distinctes et clairement identifiées devront être faites pour chacun des camions et présentées sous enveloppe cachetée, portant en mention « soumission Fourgonnette » ou « soumission Ranger ». Les soumissions devront parvenir au bureau de la secrétaire-trésorière par intérim, avant 16 h le 28 septembre prochain pour être ouverte le même jour à 16 h.

La Municipalité de Labelle ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

CONCERT DE MUSIQUE VIENNOISE

Pour une 5^e année consécutive, un concert de musique viennoise vous est offert dans le cadre du Festival de musique viennoise des Laurentides qui se déroulera, cette année, sous le thème du centenaire de la mort de Johann Strauss. À Labelle nous aurons la chance de recevoir, deux artistes viennois, le baryton Peter Hana et son épouse la soprano Monika Hana accompagnés par l'Ensemble Johann Schrammel. Cette magnifique soirée aura lieu le 10 octobre prochain dans la grande salle de l'hôtel de ville à 20 h. Les billets sont en vente au coût de 15 \$ et comprennent une coupe de vin. Venez donc vous divertir et vous dépayser une ambiance de café viennois. Pour information, Isabelle Legault au 686-2659

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU
RÈGLEMENT 105-25**

Lors de sa session régulière tenue le 4 mai 1998, le conseil de la Municipalité de Labelle a adopté le règlement numéro 105-25 modifiant le règlement de zonage numéro 105 relativement à l'agrandissement de la zone Vm-2 au détriment de la zone Va-4 et à des modifications aux normes sur les carrières et sablières.

Le règlement numéro 105-25 a reçu les approbations prévues par la Loi de l'aménagement et l'urbanisme et entré en vigueur avec la publication du présent avis public.

Les personnes intéressées peuvent consulter ledit règlement en s'adressant à l'hôtel de ville aux heures d'ouverture.

DONNÉ à Labelle, 11 septembre 1998
La secrétaire-trésorière par intérim, Christiane Cholette

« TOUTES POUR UNE, UNE POUR TOUTES »

Tel est la devise du Cercle des Fermières de Labelle. Dès 14 ans, vous pouvez en devenir membre. Club de marche, conférences, exposition, voyage, situation financière des femmes, accès à Internet à la bibliothèque et bien d'autres activités seront offertes tout au long de l'année. C'est un rendez-vous, tous les 2^e mercredi du mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Labelle. Pour plus d'information communiquer avec Danielle Bélanger, responsable du comité de Communications au 686-2521.

Ramassage des gros objets

- C'est le 1^{er} octobre qu'aura lieu le ramassage des gros objets

Société d'Horticulture et d'Écologie de Labelle

Le 20 octobre 1998 à 19 h 30 au 2^e étage de la bibliothèque, conférence, donnée par Mme Noëlla Pilon de Ferme-Neuve, intitulée « Les plantes d'intérieure », on y parlera des variétés, des soins, de l'éclairage, de l'emplacement, de la fertilisation et des types de sol. Diaporama. Gratuit pour les membres, 3 \$ pour les membres. Pour information, Réjean 686-2185, Gérard 686-2142 ou Claire 686-2338

Plantes vivaces demandées

Si vous avez des plantes vivaces à donner, les membres de la Société d'Horticulture seront bien heureux d'aller les chercher. Contacter les personnes ci-haut mentionnées

L'info municipale Municipalité de Labelle
1, rue du Pont, C.P. 390
Labelle (Québec) J0T 1H0

Direction: Pierre Delage
Mise en pages: Christiane Cholette